

3.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Au plus tard au terme de la première année du Master, un projet de mémoire est défini par l'étudiant. Ce projet fait l'objet d'un exposé écrit de maximum 10 pages, reprenant un plan provisoire, une bibliographie, une courte présentation de la problématique à traiter, une courte présentation du dispositif méthodologique à partir duquel l'étudiant envisage de la traiter. Le titulaire du séminaire d'accompagnement du mémoire évalue le projet déposé par l'étudiant et lui expose les façons de l'améliorer ; il signifie à l'étudiant s'il peut s'engager dans la réalisation du projet présenté.</p> <p>x</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le mémoire a pour objectif de mettre en évidence l'autonomie, le sens critique, les autres qualités personnelles et les compétences de l'étudiant.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>L'étudiant n'est pas autorisé à présenter l'épreuve de juin du Master 1 si son projet de mémoire n'est pas arrêté. Si le promoteur constate que le projet n'est pas arrêté à la fin du séminaire, il en informe l'administration de l'Ecole de criminologie. L'étudiant concerné est alors inscrit à des examens isolés, et non à l'épreuve ; il en est dûment informé.</p>
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI